

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2011

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures 20 à la salle municipale, le lundi 19 décembre 2011, sous la présidence du maire, monsieur François Lagacé.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Monsieur Philippe Roy est absent.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Engagement d'un hydrogéologue.
2. Engagement de BPR. (suivi de l'étude hydrogéologique)
3. Paiement de BPR.
4. Crédits budgétaires.

260-12-2011

ENGAGEMENT D'UN HYDROGÉOLOGUE POUR LA RECHERCHE EN EAU AFIN DE DESSERVIR LE SECTEUR DE LA RUE ST-LOUIS ET LA ROUTE 132 OUEST

CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis, à savoir :

- Déterminer si le puits actuel de la rue St-Louis doit, oui ou non, être abandonné au profit d'un nouvel ouvrage.
- Faire une sélection des sites d'intérêts pour d'éventuels travaux de recherche en eau.

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Dominique Proulx, ingénieur hydrogéologue, au montant de 8 000 \$ plus les taxes.

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LE CONSEIL de la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière procède à l'engagement de l'hydrogéologue, M. Dominique Proulx, selon les spécifications faites dans son offre de services daté du 12 décembre 2011.

Les crédits budgétaires seront assurés par le retour de la TECQ 2010-2013.

261-12-2011

ENGAGEMENT DE BPR / SUIVI DE L'ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE procède à l'engagement de la Firme BPR pour un soutien technique aux travaux de recherche en eau potable du secteur de la rue St-Louis et de la Route 132 Ouest.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS consistent à :

- La coordination avec l'hydrogéologue retenu par la Municipalité pour les travaux de recherche en eau potable (débit recherche, proximité du réseau de distribution projeté, qualité de l'eau) ;
- L'élaboration d'un document d'appel d'offres pour les travaux de forage et essais de pompage à partir des données techniques fournies par l'hydrogéologue ;

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

- Aux termes de la recherche en eau, si positive, la définition d'une solution et l'évaluation des coûts du traitement si requis, ainsi que des coûts de raccordement au réseau de distribution projeté ;
- Suite à la solution retenue, la révision du rapport en appui à la demande d'aide financière.

POUR UN BUDGET d'honoraires s'élevant à 10 000 \$, plus les taxes ;

LES CRÉDITS BUDGÉTAIRES seront assurés par le retour de la TECQ 2010-2013.

262-12-2011

PAIEMENT DE BPR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE LE CONSEIL autorise le paiement de la facture n° 15026196 de BPR-Infrastructure inc., au montant de 15,975.60 \$, taxes incluses.

LES CRÉDITS BUDGÉTAIRES seront pris dans le surplus libre.

263-12-2011

TRANSFERT DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE soit autorisé le transfert des crédits budgétaires suivants :

- 10 000 \$ du poste « Développement – Autres » vers le poste « Aménagement et Urbanisme ».
- 5 000 \$ du poste « Développement – Autres » vers le poste « Industries et Commerces ».
- Crédits budgétaires provenant de la vente des bacs à ordures compenseront le manque à gagner dans le poste des « Matières résiduelles ».

264-12-2011

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20H35.**

François Lagacé, Maire

Sylvie Dionne, Secrétaire trésorière